

13h / 14h	Pasteur (6-10 ans)	Temps calme + Temps d'accueil (13h30/14h)	Temps calme	Accueillir les enfants de l'après-midi Animer le temps calme pour favoriser la détente.
14h / 16h00	Pasteur (6-10 ans)	Temps d'activités	Voir programme des animateurs	Proposer une activité avec un animateur
16h00 / 16H45	Pasteur (6-10 ans)	Temps de goûter	Goûter équilibrer Bilan (ressenti de l'activité)	Préparer le goûter (chaque animateur référent le prépare pour son groupe)
17h / 18h30	Pasteur (6-10 ans)	Temps d'accueil + Temps libre	Départ des enfants	Aménager des salles, installer des jeux Accueillir (animateur d'accueil pour l'arrivée des enfants) Etre présent auprès des enfants et des familles

Modalités d'organisation :

- Accueil collectif de mineurs déclaré à la SDEJS n° 0690134AP000225-E01
- Tranche d'âge : 3-10 ans
- 3-5 ans : 40 enfants
- 6-10 ans : 50 enfants
- Encadrements : 1 directrice diplômée BPJEPS LTP, 1 directrice adjointe, 9 animateurs diplômés, 2 stagiaires, 1 animateur non diplômé.

Chaque matin, les enfants auront le choix de participer à l'un des pôles qu'ils souhaitent. Ils répondront ainsi aux besoins des enfants et permettront leurs épanouissements individuels et collectifs.

Cela permet d'une part de pouvoir se « mélanger » à d'autres enfants qu'ils n'ont pas l'habitude de côtoyer, d'autre part de pouvoir découvrir de nouvelles activités qu'ils n'ont pas l'habitude de faire :

- Cuisine
- Art
- Sport
- Découverte du monde
- Projets et Culture
- Ludothèque
- Médiathèque

Les enfants ont la possibilité à tout moment de changer de pôle, de découvrir d'autres activités.

Le centre de loisirs de Grigny s'engage dans une démarche de citoyenneté, de prise d'initiative. L'enfant doit être pleinement acteur au sein de la structure.

C'est pour cela que nous nous engageons dans une démarche de formation auprès de « Cité d'enfant ».

Les enfants créent un bien commun permettant de les solidariser autour d'une « mini-cité ».

L'enfant est ici considéré comme un acteur à part entière de la vie sociale, qui s'exprime, prend des responsabilités, coopère et décide, personnellement et collectivement.

La pédagogie de Cités d'Enfants est héritière des Républiques d'Enfants (Korczak), apparentée à la pédagogie Institutionnelle (Oury) et s'inscrit dans le courant actuel des Pédagogies de la Décision (Houssaye).

Un conseil d'enfants se déroule chaque matin, afin de laisser s'exprimer les enfants sur leur vécu, leur ressenti, de prendre en compte leurs envies et leurs besoins, individuels et collectifs.

Accueil Hors Mercredi :

Un accueil extrascolaire est également proposé pendant les vacances scolaires par le Centre Socio-culturel L'Agora, selon un tarif au quotient Familial.

L'accueil de loisirs propose :

- Un accueil pour les 3-10 ans
- Des stages sportifs et culturels pour les 5-12 ans
- Des séjours de vacances pour les 5-11 ans

Participation Financière des Familles :

Grille tarifaire du CSC



ACCUEIL DE LOISIRS 3/10 ans Stages Sportifs et culturels 2025-2026

adhésion familiale = 16€

Quotient Familial	Grigny						Hors Grigny					
	5 jours avec repas	Journée sans repas	Journée avec repas	1/2 journée sans repas	1/2 journée avec repas	Repas	5 jours avec repas	Journée sans repas	Journée avec repas	1/2 journée sans repas	1/2 journée avec repas	REPAS
0 à 300	25,61 €	1,35 €	5,95 €	0,93 €	5,53 €	4,60 €	48,79 €	5,28 €	11,38 €	5,03 €	11,13 €	6,10 €
301 à 400	29,18 €	2,09 €	6,79 €	1,48 €	6,18 €	4,70 €	52,16 €	6,08 €	12,18 €	5,59 €	11,69 €	6,10 €
401 à 450	32,22 €	2,70 €	7,50 €	1,94 €	6,74 €	4,80 €	55,62 €	6,89 €	12,99 €	6,15 €	12,25 €	6,10 €
451 à 500	36,83 €	3,69 €	8,59 €	2,70 €	7,60 €	4,90 €	61,49 €	8,27 €	14,37 €	6,71 €	12,81 €	6,10 €
501 à 550	42,49 €	4,92 €	9,92 €	3,69 €	8,69 €	5,00 €	68,87 €	10,01 €	16,11 €	7,82 €	13,92 €	6,10 €
551 à 600	50,76 €	6,76 €	11,86 €	5,16 €	10,26 €	5,10 €	80,73 €	12,68 €	18,78 €	8,94 €	15,04 €	6,10 €
601 à 650	56,94 €	8,11 €	13,31 €	6,15 €	11,35 €	5,20 €	87,40 €	14,37 €	20,47 €	10,06 €	16,16 €	6,10 €
651 à 700	64,69 €	9,83 €	15,13 €	7,38 €	12,68 €	5,30 €	98,93 €	17,08 €	23,18 €	11,18 €	17,28 €	6,10 €
701 à 800	69,29 €	10,82 €	16,22 €	7,99 €	13,39 €	5,40 €	108,04 €	19,22 €	25,32 €	12,29 €	18,39 €	6,10 €
801 à 900	74,95 €	12,05 €	17,55 €	8,97 €	14,47 €	5,50 €	112,18 €	20,20 €	26,30 €	12,85 €	18,95 €	6,10 €
901 à 1000	81,66 €	13,52 €	19,12 €	9,96 €	15,56 €	5,60 €	121,16 €	22,31 €	28,41 €	13,41 €	19,51 €	6,10 €
1001 à 1100	87,32 €	14,75 €	20,45 €	11,06 €	16,76 €	5,70 €	128,55 €	24,05 €	30,15 €	14,53 €	20,63 €	6,10 €
1101 à 1300	92,96 €	15,98 €	21,78 €	12,29 €	18,09 €	5,80 €	135,97 €	25,80 €	31,90 €	15,65 €	21,75 €	6,10 €
1301 à 1500	98,62 €	17,21 €	23,11 €	13,52 €	19,42 €	5,90 €	143,36 €	27,53 €	33,63 €	16,76 €	22,86 €	6,10 €
1501 à 1700	102,38 €	17,99 €	23,99 €	14,14 €	20,14 €	6,00 €	160,91 €	31,66 €	37,76 €	17,53 €	23,63 €	6,10 €
1701 à 2000	106,14 €	18,78 €	24,38 €	14,75 €	20,85 €	6,10 €	166,76 €	33,04 €	39,14 €	18,29 €	24,39 €	6,10 €
2000 et plus	109,46 €	19,56 €	25,56 €	15,37 €	21,47 €	6,10 €	172,61 €	34,42 €	40,52 €	19,05 €	25,15 €	6,10 €

Des animateurs transversaux :

Les animateurs de l'équipe, au nombre de sept, interviennent également auprès des services municipaux dans le cadre des temps périscolaires. Cette double implication constitue un véritable atout, car elle garantit une continuité éducative pour les enfants et une cohérence dans les pratiques d'animation. Leur connaissance du public, des locaux et des attentes institutionnelles permet d'assurer un encadrement de qualité, sécurisant et adapté, tout en favorisant une collaboration fluide entre les différents temps de vie de l'enfant.

Le partenariat :

Le centre s'inscrit également dans une dynamique partenariale forte, essentielle à la richesse et à la qualité des actions menées. Les liens développés avec l'EHPAD permettent de construire des projets intergénérationnels porteurs de sens, favorisant les échanges, le respect et la transmission entre les générations. Les projets communs menés avec la mairie et le périscolaire renforcent la continuité éducative entre les différents temps de vie de l'enfant et garantissent une cohérence dans les pratiques pédagogiques. Le partenariat avec les Potagers du Garon s'inscrit dans une démarche éducative autour de l'environnement, de l'alimentation et du vivre-ensemble. Enfin, la collaboration avec des associations locales, notamment le club d'échecs, contribue à diversifier les activités proposées et à ouvrir les enfants à de nouvelles pratiques, tout en soutenant le tissu associatif du territoire.

Les Formations :

Dans le cadre du travail étroit mené avec la mairie, et du fait d'un nombre important d'animateurs intervenant à la fois sur les temps municipaux et au sein du centre, une mutualisation des formations est mise en place. Cette organisation permet d'harmoniser les pratiques professionnelles, de renforcer les compétences des animateurs et d'assurer une qualité d'encadrement cohérente sur l'ensemble des temps d'accueil de l'enfant. Elle favorise également une optimisation des ressources et une montée en compétences collective au bénéfice des enfants et des équipes.

Accueil des enfants en situation de handicap et trouble de l'attention :

Pour les enfants en situation de handicap ou ceux avec des troubles de l'attention, nous nous devons d'être ouvert auprès des familles afin de créer un climat d'échange libre pour pouvoir les accueillir dans les meilleures conditions.

Un travail et une collaboration avec les structures spécialisées devra être mis en place pour faire passer l'information auprès des familles concernées que l'accueil du Centre social est un lieu ouvert à tous, dans le respect des différences de chacun.

Pour cela un travail d'équipe serait nécessaire et bénéfique, notamment avec la personne « référente famille » de la structure qui connaît et peut orienter les parents.

Egalement, un animateur « formé » serait un plus pour assurer un accueil adapté à ces enfants. Ainsi, le reste de l'équipe aurait moins de difficultés dans la gestion de groupe.

Nous restons en veille en ce qui concerne l'accueil d'enfants en situation de handicap.

Organisation de l'accueil d'un enfant porteur de handicap :

- Prise de contact avec la famille
- Visite des locaux
- Résolutions des problématiques rencontrées

- Accueil Test : Demi-journée par exemple
- Rencontre régulière
- Bilan / solution
- Rencontre tout au long de la relation

La démarche d'évaluation

Notre démarche d'évaluation consiste à savoir si nos objectifs sont cohérents dans notre territoire, réalisables, et surtout de pouvoir les réajuster sur le terrain quotidiennement.

L'évaluation sert aussi à pouvoir se remettre en question : sur nos pratiques, nos relations d'équipes, le management, etc...

Evaluation animateur :

L'évaluation animateur est effectuée une fois par mois minimum pour les mercredis et au moins 2 fois pour chaque période de vacances scolaires.

Elle se construit par le biais d'entretiens individuels et une grille d'évaluation.

Evaluation de direction :

Le directeur du centre de loisirs reçoit au moins une fois par semaine le directeur adjoint en entretien.

Le coordinateur de loisirs 3-10 ans reçoit les directeurs au moins une fois par mois.